

Difficulté : 

Durée : 2 h



Dénivelé cumulé : 100m

Distance totale : 7 km

Fiche n° : 12



L'Ardeche côté sud

Les PINS

DESCRIPTIF TRAJET :

Depuis la porte d'entrée de la Maison Forestière, prenez le chemin forestier jusqu'à atteindre l'embranchement.

1 - Poteau Marchetie

Suivre « Faunisque »

Vous arrivez ensuite à l'embranchement.

Ecole (ex Faunisque)
6,7 km

2 - Poteau Terres des Moines

Suivre « Faunisque »

Restez toujours sur le chemin forestier pour arriver à l'embranchement.

Ecole (ex Faunisque)
6,6 km

3 - Poteau La Mourade

Suivre « Bardalène »

A la citerne, prenez chemin sur la droite pour arriver à l'embranchement.

Bardalène 2,9 km
St-Montan
9 km

4 - Poteau Pins de Saint Montan

Suivre « Bardalène »

Traversez la forêt de pins appartenant à la commune de St Montan avant d'arriver au carrefour.

Bardalène 1,1 km
St-Montan
7,3 km

5 - Poteau Bardalène

Suivre « Laoul »

Restez sur le chemin forestier jusqu'à rejoindre le GR 42 et l'embranchement.

Laoul 2,2 km
Maison Forestière
3,4 km

6 - Poteau L'aven des Aubes

Suivre « Laoul »

Suivez le balisage du GR 42 pour arriver au carrefour.

Laoul 1,7 km
Maison Forestière
2,9 km

7- 8 - Poteau Laoul

Suivre « Maison Forestière »

Suivez ensuite la direction de la Maison Forestière pour arriver au point de départ du circuit.

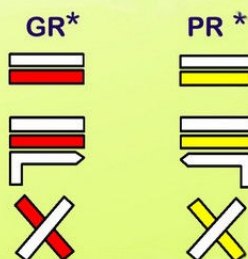
Maison Forestière
1,2 km

Légende :



Balisage :

Bonne direction
Changement de direction
Mauvaise direction



Signalétique :



RECOMMANDATIONS :

Prévoyez impérativement chaussures de randonnée, boissons, chapeau, etc. respectez les propriétés privées. Soyez prudent en cas de travaux forestiers. N'allumez pas de feu. Ne laissez aucun débris sur place.

Période de chasse 2012/2013 : 9 Septembre 2012 au 28 Février 2013

Pour connaître les dates de battues de chasses administratives, contactez la Fédération de Chasse au : 04 75 87 88 20

(* "GR", "PR" est une marque déposée par la Fédération Française de randonnée pédestre. Autorisation de reproduction 2010)